Consultation sur

l’implantation des programmes de la

formation de base commune

menée du 4 novembre au 1er décembre 2009

**Rapport**

10 février 2010

**Direction de la consultation**

**Odette Gingras, DEAAC, MELS**

**Estelle Lépine, DEAAC, MELS**

**Carole Voisine, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean**

**Rédaction du rapport**

**Lisa Bergeron, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean**

**Hélène Maltais, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean**

**Collaboration à la consultation**

***Comité d’experts-conseils***

**Georges Brissette, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles**

**Jacques Girard, Commission scolaire des Sommets**

**Robert Nolet, Commission scolaire de la Capitale**

***Direction de l’éducation des adultes et de l’action communautaire, MELS***

**Pierre Beaulieu**

**Anne-Marie Goyer**

**Jean Thivierge**

***Directions régionales***

**Responsables régionaux de la formation générale des adultes**

***Commissions scolaires***

**Denise Beauchesne, Commission scolaire de la Capitale**

**Karine Bellefeuille, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles**

**Lisa Bergeron, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean**

**Daniel Lalande, Commission scolaire de la Seigneurie-des- Mille-Îles**

**Marc-André Lalande, Commission scolaire de la Seigneurie-des- Mille-Îles**

**Marie-Reine Rouillard, Commission scolaire des Sommets**

**Claudine Turnbull, Commission scolaire de la Seigneurie-des- Mille-Îles**

**Directeur de l’éducation des adultes et de l’action communautaire, MELS**

**Daniel Desbiens**

**Coordonnateur à la formation de base commune, MELS**

**Fidèle Medzo**

**Sigles**

AQIFGA

Association québécoise des intervenantes et intervenants en formation générale des adultes

CP

Conseillères et conseillers pédagogiques

DDE

Définition du domaine d’examen

DEAAC

Direction de l’éducation des adultes et de l’action communautaire

EHDAA

Élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage

ETP

Équivalent temps plein

FBC

Formation de base commune

FBD

Formation de base diversifiée

FGA

Formation générale des adultes

MELS

Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport

PCGR

Principes comptables généralement reconnus

RÉCIT

Réseau pour le développement des compétences par l’intégration des technologies

TIC

Technologies de l’information et de la communication

**Table des matières**

[Mise en contexte 1](#_Toc254275916)

[Méthodologie 2](#_Toc254275917)

[Faits saillants 3](#_Toc254275918)

[État de la situation 5](#_Toc254275919)

[**Soutien et accompagnement** 6](#_Toc254275920)

[**Organisation scolaire** 7](#_Toc254275921)

[**Pratiques évaluatives** 8](#_Toc254275922)

[**Matériel pédagogique en soutien à la formation de base commune** 9](#_Toc254275923)

[**Implantation des nouveaux programmes d’études** 10](#_Toc254275924)

[**Fonds assignés au renouveau pédagogique** 11](#_Toc254275925)

[**Réalités quotidiennes de l’implantation** 12](#_Toc254275926)

[**Gestion de classe** 14](#_Toc254275927)

[**Soutien et accompagnement du personnel enseignant par les CP** 15](#_Toc254275928)

[**Cheminement de l’adulte dans une approche par compétences** 16](#_Toc254275929)

[Résumé 17](#_Toc254275930)

[Besoins prioritaires 18](#_Toc254275931)

**Mise en contexte**

En avril dernier, Mme Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, annonçait le report de l’implantation obligatoire des programmes d'études de la formation de base commune destinée aux adultes prévue pour septembre 2009.

« Dans le contexte des efforts consacrés au soutien à la persévérance scolaire, nous devons tenir compte du besoin de stabilité de la clientèle visée par cette formation. C'est pourquoi j'ai décidé de reporter l'implantation obligatoire », affirmait la ministre Courchesne.

« Certains centres d'éducation des adultes ont déjà procédé à l'implantation de la formation de base commune. Ils seront davantage mis à contribution par un partage, au bénéfice de l'ensemble des centres d'éducation des adultes, de l'expertise qu'ils ont développée et des succès constatés à ce jour. La décision que j'annonce aujourd'hui démontre que nous sommes à l'écoute des besoins du personnel enseignant et de la clientèle adulte », concluait-elle.

À la suite de cette annonce, plusieurs actions ont été entreprises afin de faire état de la situation de l’implantation des programmes dans les centres. Ainsi, un sondage a été effectué par la DEAAC dans Internet en juin 2009 et des rencontres avec les représentantes et représentants des différents syndicats[[1]](#footnote-1) et associations[[2]](#footnote-2) ont permis de recueillir les commentaires au sujet du renouveau pédagogique à l’éducation des adultes. Finalement, le MELS a procédé à une importante tournée de consultation à travers le Québec. Des gestionnaires, des conseillères et conseillers pédagogiques et des membres du personnel enseignant de la formation générale des adultes ont été invités à participer à la consultation. Il avait été décidé de réunir des personnes ayant des opinions différentes afin d’obtenir un portrait fidèle et complet de la situation. En novembre 2009, un comité d’experts-conseils formé de quatre directions de centres de la formation générale des adultes et des professionnels de la DEAAC entreprenait donc cette vaste tournée de consultation afin de recueillir les commentaires, de recenser les stratégies et actions ayant donné de bons résultats et de prendre note des obstacles rencontrés et des besoins de chacun des milieux.

Le présent rapport brosse un tableau de cette consultation d’envergure nationale.

**Méthodologie**

Au total, 466 personnes ont participé à cette tournée de consultation concernant le Programme de formation de base commune (FBC) dont 121 gestionnaires, 246 enseignantes et enseignants ainsi que 99 conseillères et conseillers pédagogiques ou responsables de l’implantation de la FBC.

Au préalable, les participantes et participants ont reçu un cahier préparatoire[[3]](#footnote-3) afin d’alimenter leur réflexion, mais aussi pour recueillir les commentaires de leurs consoeurs et confrères. Chaque groupe a été questionné sur différents thèmes, certains récurrents d’un groupe à l’autre.

Thèmes retenus pour les gestionnaires :

* soutien et accompagnement accordés aux gestionnaires;
* pratiques évaluatives;
* implantation des nouveaux programmes d’études;
* fonds assignés au renouveau pédagogique;
* réalités quotidiennes de l’implantation;
* concertation locale et régionale.

Thèmes retenus pour le personnel enseignant :

* soutien et accompagnement accordés au personnel enseignant;
* organisation scolaire;
* pratiques évaluatives;
* matériel pédagogique en soutien à la FBC;
* gestion de classe;
* cheminement de l’adulte dans une approche par compétences.

Thèmes retenus pour les conseillères et conseillers pédagogiques :

* soutien et accompagnement accordés aux conseillères et conseillers pédagogiques;
* organisation scolaire;
* pratiques évaluatives;
* matériel pédagogique en soutien à la FBC;
* soutien et accompagnement du personnel enseignant par les conseillères et conseillers pédagogiques;
* cheminement de l’adulte dans une approche par compétences.

**Régions participantes**

|  |  |
| --- | --- |
| Bas Saint-Laurent | Rimouski |
| Côte-Nord | Rouyn-Noranda |
| Laval-Laurentides-Lanaudière | Saguenay-Lac Saint-Jean |
| Montérégie | Sept-Îles |
| Montréal | Sherbrooke |
| Outaouais | Trois-Rivières |
| Capitale Nationale-Chaudière-Appalaches |  |

**Faits saillants**

Parmi tous les commentaires reçus, celui concernant la démotivation ressentie à la suite de l’annonce du report de l’implantation du Programme de formation de base commune est revenu systématiquement à chaque rencontre. Le report sans date butoir a miné le moral des troupes, même les plus mobilisées, et a fait régresser certaines avancées réalisées depuis quelques années. Les gens du milieu demandaient des moyens pour faciliter l’implantation des programmes; l’annonce de la prolongation du délai a été mal accueillie et le fait qu’il n’y ait aucune date limite a découragé et, par surcroît, a laissé planer un doute sur la réelle intention du MELS de mettre en œuvre le renouveau pédagogique à l’éducation des adultes.

Grâce aux retombées positives observées chez les adultes en formation, les centres qui avaient déjà entrepris l’implantation du renouveau pédagogique ont poursuivi leurs démarches. Selon les témoignages, les résultats sont convaincants et concluants. Sur le plan cognitif, les adultes sont beaucoup plus actifs. Même si l’adaptation à de nouvelles méthodes d’apprentissage est parfois difficile, ils préfèrent finalement cette approche, plus dynamique et plus centrée sur leurs préoccupations. Ils se disent en effet capables de faire davantage de liens et d’appliquer ce qu’ils apprennent dans leur vie quotidienne. Sur le plan de la persévérance scolaire, on a noté une nette amélioration qui s’est soldée par une diminution du taux d’absentéisme. Motivation et réussite semblent donc au rendez-vous.

Dans un contexte de changement, la tâche enseignante semble plus exigeante, parfois même difficile; on présume que ce commentaire pourra prendre moins d’importance au fur et à mesure que le nouveau programme de formation deviendra familier. Par contre, plusieurs enseignantes et enseignants ont dit retirer beaucoup plus de satisfaction de leur enseignement. Il en est de même pour les conseillères et conseillers pédagogiques. Bref, tous ceux et celles qui ont implanté les nouveaux programmes ne veulent plus revenir en arrière.

Le volet de l’évaluation apparaît complexe à tous les personnels. Des problèmes de compréhension, de cohérence et d’équité sont soulevés. Des recommandations seront faites sur ce sujet.

Parmi les besoins exprimés, les conseillères et conseillers pédagogiques notent tous la nécessité d’une table d’échange et de consultation dont les travaux porteraient spécifiquement sur l’implantation des nouveaux programmes. Ils demandent à être soutenus et accompagnés afin de pouvoir, à leur tour, soutenir et accompagner le personnel enseignant.

Un autre commentaire fréquemment entendu est celui de la pérennité de l’aide financière. Les actions entreprises par les centres qui ont procédé à l’implantation sont presque entièrement redevables à cette aide qui est généralement bien investie selon les besoins spécifiques des centres concernés.

En ce qui a trait au matériel pédagogique (création de situations d’apprentissage et d’évaluation), les besoins se traduisent surtout en temps et en ressources, pour permettre l’élaboration de matériel; il est aussi fait mention d’importants besoins d’accompagnement et de validation ministérielle. On suggère entre autres des guides et une ressource nationale pour ce faire. Les intervenantes et intervenants demandent enfin du temps d’échange et une standardisation du matériel produit à travers le Québec, matériel qu’on pourra adapter aux besoins spécifiques des diverses clientèles.

Enfin, il ressort que le besoin primordial est la date définitive d’implantation des programmes de la FBC et de la FBD. Certains centres attendent d’ailleurs cette date pour entreprendre l’implantation de la FBC, et ce, malgré les sommes consenties à cet effet.

**État de la situation**

**Soutien et accompagnement**

­­­­­ **(Tous les participants)**

Outre les journées de formation offertes par le MELS, plusieurs stratégies ont été mises en place en matière de soutien et d’accompagnement et peu d’obstacles demeurent sans solutions. Par contre, on note un manque de ressources humaines assez généralisé, comblé en partie grâce à l’aide financière accordée par le MELS.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

De façon générale, et pour l’ensemble des participantes et participants, deux actions se sont avérées très efficaces. D’abord, certains centres ont libéré du personnel enseignant à des périodes fixes afin que les personnes puissent se rencontrer pour échanger ou développer des situations d’apprentissage. Ensuite, les centres ont participé aux formations offertes par le MELS et se sont donné des cours de perfectionnement afin de compléter leur développement pédagogique. Par ailleurs, les rencontres nationales et le colloque de l’AQIFGA ont été appréciés par la plupart des participants. Quelques-uns ont également mentionné les avantages d’un réseautage régional qui leur a permis de se former, de se perfectionner, de valider leur travail et leurs façons de faire. Finalement, des journées pédagogiques régionales ont été exclusivement réservées au soutien et à l’accompagnement en FBC.

**Besoins prioritaires**

* Journées pédagogiques en plus grand nombre pour différentes formations ou pour concevoir du nouveau matériel sans perte de financement.
* Réseaux régionaux pour les conseillères et conseillers pédagogiques et le personnel enseignant.
* Ressources pédagogiques pour soutenir le personnel enseignant.
* Personne-ressource nationale pour répondre aux différentes questions d’ordre pédagogique ou organisationnel (par le biais d’une adresse courriel).
* Poursuite des formations pratiques (gestion de classe, TIC, etc.).
* Exemples de situations d’apprentissage plus complètes approuvées par le MELS.

**Organisation scolaire**

**(Tous les participants)**

Lors de la mise à l’essai et de l’implantation facultative, le MELS a accordé des sommes importantes aux commissions scolaires, ce qui a permis aux centres, entre autres, de se doter d’une organisation plus flexible, adaptée à leur réalité et permettant une implantation réussie et viable de la formation de base commune. Ainsi, la diminution du nombre d’adultes par groupe et la libération du personnel enseignant à certaines périodes fixes pour des rencontres reconnues en heures d’enseignement (impliquant une diminution de la tâche d’enseignement) ont été des conditions gagnantes, voire essentielles à l’implantation. L’ensemble des participants a d’ailleurs mentionné à maintes reprises vouloir conserver ces conditions. Par contre, ces nouvelles pratiques ont entraîné un manque de locaux et parfois même des listes d’attente pour les adultes.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

La diminution du nombre d’adultes par classe (quinze en moyenne) est sans conteste un des facteurs déterminants qui ont facilité l’implantation de la formation de base commune. De plus, la plupart des centres ayant implanté le programme ont regroupé les adultes d’un même niveau lorsque cela était possible. Un autre facteur important a été le réaménagement physique des locaux et de certaines installations technologiques. Plusieurs centres ont fait l’acquisition de portables et de tableaux interactifs afin d’être à la fine pointe des nouvelles technologies et d’offrir ainsi aux adultes des moyens qui répondent à leurs besoins. Enfin, plusieurs centres ont aménagé un nouvel horaire de travail de manière à ce que les enseignantes et enseignants d’une même matière puissent se rencontrer à une période fixe, travailler ensemble, échanger sur leurs pratiques, évaluer le travail accompli ou encore rencontrer d’autres adultes.

**Besoins prioritaires**

* Modèles organisationnels qui tiennent compte de la diversité de la clientèle et de la réalité de chacun des centres.
* Outils pour faciliter le passage des adultes provenant du secteur des jeunes ou de l’ancien programme vers le nouveau (FBC) et arrimage entre la FBC et la FBD.
* Budget de base pour les outils pédagogiques plutôt qu’un budget alloué en fonction du nombre d’ETP.
* Maintien d’une moyenne annuelle de quinze élèves.

**Pratiques évaluatives**

**(Tous les participants)**

En cours de consultation, le thème ayant soulevé le plus de commentaires, de besoins et d’obstacles est de loin celui des pratiques évaluatives. Bien que le programme soit intéressant et que les attentes de fin de cours soient claires, on a dénombré beaucoup plus d’obstacles et de difficultés que d’actions ayant donné des résultats satisfaisants. La liste des récriminations est longue : confusion; épreuves non adaptées aux adultes; absence de consignes claires; manque d’information, de formation et d’outils; mauvaise compréhension ou incompréhension des évaluations, des définitions du domaine d’examen ou encore des grilles; absence d’un cadre de référence, d’un responsable du dossier; désengagement du MELS en ce qui concerne les DDE; absence de ressources pour répondre aux questions; manque d’uniformité; improvisation; temps de correction qui s’éternise; complexité de l’évaluation du traitement d’une situation de vie; écarts immenses entre les résultats d’un même examen; jugement professionnel mis à rude épreuve; confusion entre l’évaluation d’aide et l’évaluation aux fins de sanction.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Trois actions ou stratégies ont été mises en place par les centres : l’élaboration et la création de situations d’évaluation en aide à l’apprentissage et aux fins de sanction; la création et l’utilisation d’un portfolio permettant un meilleur suivi pédagogique des adultes; le recours à des consultants externes pour créer des situations d’évaluation aux fins de sanction.

**Besoins prioritaires**

* Dans les meilleurs délais, des journées de formation complète (et provenant d’une même source) touchant les pratiques évaluatives (grilles, critères, DDE, indicateurs, etc.).
* Prise en compte des travaux des adultes dans l’évaluation aux fins de sanction.
* Échanges entre enseignants et conseillères et conseillers pédagogiques aux fins de validation.
* Outils diagnostiques pour identifier les compétences et les savoirs non acquis et préalables à un cours.
* Cadre de référence et balises claires.
* Outil de validation fourni par le MELS.

**Matériel pédagogique en soutien   
à la formation de base commune**

**(Tous les participants)**

En ce qui concerne le matériel pédagogique, la grande majorité des participantes et participants a affirmé avoir produit du matériel afin de répondre aux besoins des adultes. Ils sont unanimes pour dire que la production de matériel leur a permis de s’approprier le programme de leur matière respective et d’être ainsi plus à l’aise avec l’approche par compétences et les situations d’apprentissage liées aux situations de vie de l’adulte. Ils ont également développé un sens critique par rapport au matériel déposé sur des sites Web ou échangé entre les commissions scolaires. Certaines maisons d’édition ont produit des cahiers d’apprentissage pour le 1er cycle du secondaire, mais aucun pour les sigles de présecondaire et d’alphabétisation. Le matériel produit par ces maisons d’édition sert généralement de base pour la production individualisée de matériel adapté à la clientèle. Du côté informatique, le support et les développements du RÉCIT ont été fort appréciés tout comme les ressources professionnelles liées à l’intégration des TIC.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Le personnel enseignant utilise la bibliothèque virtuelle de partage de matériel pédagogique Alexandrie et différents sites de dépôt de matériel pour échanger des exemples de situations d’apprentissage. Plusieurs centres ont fait l’achat de nouveaux ordinateurs et de tableaux interactifs pour les classes. Ce matériel technologique, de plus en plus utilisé, a rendu les projets multimédias particulièrement intéressants, tout comme les approches pédagogiques.

**Besoins prioritaires**

* Matériel qui respecte l’approche par compétences.
* Centralisation et meilleure organisation du matériel pédagogique.
* Organisation optimisée de la bibliothèque virtuelle Alexandrie.
* Outils pédagogiques de base et non en fonction du nombre d’ETP.

**Implantation des nouveaux programmes d’études**

**(Gestionnaires)**

Le travail d’équipe engendré par l’implantation des nouveaux programmes a instauré un sentiment d’appartenance et une fierté d’équipe dans plusieurs centres. Par ailleurs, les TIC ont entraîné un engouement palpable et la présence de conseillères et conseillers RÉCIT a été un ajout intéressant selon les gestionnaires. Même si le thème de l’implantation des nouveaux programmes ne s’adressait qu’à eux, plusieurs personnes des autres groupes (personnel enseignant et conseillères et conseillers pédagogiques) ont formulé ces mêmes remarques. Par contre, ils ont également soulevé le fait que plusieurs centres n’ont pas encore entrepris de démarches d’implantation, attendant la date butoir pour le faire.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

L’implantation a touché plusieurs aspects des organisations. Parmi les nombreuses actions entreprises, notons le temps d’échange alloué au personnel enseignant et les formations qui les ont beaucoup aidés et stimulés. Et pour garder la motivation, des centres se sont imposé une date limite d’implantation.

**Besoins prioritaires**

* Date butoir d’implantation.
* Paramètres financiers établis en fonction de la réalité des centres.
* Journées pédagogiques en plus grand nombre (sans perte de financement).
* Accès à davantage de locaux ou d’aide financière pour le réaménagement.
* Communication des avantages du programme (marketing) auprès des partenaires, dont Emploi-Québec, et des intervenants du réseau de l’éducation.

**Fonds assignés au renouveau pédagogique**

**(Gestionnaires)**

Les fonds assignés au renouveau pédagogique ont permis d’établir de plusieurs manières les conditions gagnantes pour l’implantation de la FBC, et ce, par des actions concrètes : embauches diverses, création de matériel, réaménagement des locaux, aménagement de laboratoires, achat de matériel informatique, création de la bibliothèque virtuelle Alexandrie, formations, libération du personnel enseignant et de conseillères et conseillers pédagogiques, etc. Cette aide financière a été très appréciée et son renouvellement est espéré et attendu. Cependant, des enseignantes et enseignants de certains centres ont déploré le manque de transparence dans la gestion de ces fonds. Quant à la mesure financière de soutien des nouvelles technologies, tous affirment que cette aide, combinée aux fonds assignés au renouveau pédagogique, a répondu à plusieurs attentes et à autant de besoins de la plupart des centres.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Plusieurs stratégies ou actions ont été mises en place grâce aux fonds assignés au renouveau pédagogique : embaucher de nouveaux techniciens en informatique, acheter des tableaux blancs interactifs permettant de développer de nouvelles méthodes pédagogiques, maintenir une moyenne annuelle de quinze adultes par classe, appuyer financièrement des projets spéciaux, assouplir la gestion hebdomadaire de l’horaire du personnel enseignant, offrir de l’accompagnement pédagogique personnalisé pour certains adultes, nommer des responsables pour les matières de base et les libérer pour accompagner le personnel enseignant.

**Besoins prioritaires**

* Maintien des fonds assignés au renouveau pédagogique.
* Gestion transparente des fonds.
* Possibilité d’attribution de montants supplémentaires en fonction des réalités particulières de certains centres.
* Formation pour les gestionnaires concernant l’allocation et les règles budgétaires.

**Réalités quotidiennes de l’implantation**

**(Gestionnaires)**

Plusieurs gestionnaires trouvent que les enseignantes et enseignants participent bien et sont très engagés. D’après eux, ceux-ci se sentent plus valorisés parce qu’on parle davantage de pédagogie. Par ailleurs, certains ont des questionnements sur les conventions collectives et les conventions de gestion.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Plusieurs centres de formation ont réaménagé les horaires du personnel enseignant pour favoriser les échanges en équipe-matière et en équipe multidisciplinaire. Il y a aussi eu des formations pour le personnel, mais en quantité insuffisante selon les gestionnaires rencontrés. Dans certains centres, le changement d’appellation de « FBC » pour « 1er cycle » a apporté une connotation plus positive chez les adultes et même chez le personnel. Enfin, la gestion des entrées au mois a également été expérimentée dans certains centres et a donné de bons résultats en facilitant la gestion de classe, alors que d’autres ont conservé l’entrée à la semaine et ont également réussi l’implantation en se dotant d’outils spéciaux.

**Besoins prioritaires**

* Modèles de gestion variés, adaptés aux réalités et aux différents besoins.
* Partage des pratiques de gestion entre commissions scolaires.
* Accompagnement personnalisé « terrain » des équipes d’enseignants et de professionnels.
* Services complémentaires pour la clientèle FBC.

**Concertation locale et régionale**

**(Gestionnaires)**

Les gestionnaires estiment que la collaboration régionale est très bonne et qu’elle facilite l’implantation de la FBC.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Une des actions efficaces est sans contredit la création de tables de concertation entre les commissions scolaires de certains territoires, tables auxquelles les conseillères et conseillers pédagogiques ont également collaboré. Ces rencontres ont permis entre autres une compréhension commune de la philosophie de la FBC pour la rédaction de situations d’apprentissage. Certains centres d’une même région ont aussi élaboré des plans d’action et de formation concertés. Les rencontres nationales ont quant à elles favorisé le réseautage. Enfin, les formations intercentres ont permis de maximiser les budgets de formation.

**Besoins prioritaires**

* Poursuite de la concertation régionale.
* Ajout de perfectionnements conçus pour les CP.
* Création d’une table de coordination pour les conseillères et conseillers pédagogiques et les gestionnaires intéressés et avancés dans l’implantation.

**Gestion de classe**

**(Personnel enseignant)**

L’implantation de la FBC a un impact positif certain sur la gestion de classe. L’enseignement est plus dynamique, plus varié et plus interactif. Les enseignantes et enseignants ont noté une diminution du taux d’absentéisme, une meilleure coopération entre les adultes et davantage de participation. Ils ont affirmé que la diminution du nombre d’adultes par classe est facilitante. La FBC permet de sortir les adultes de leur isolement. Il se développe un sentiment d’appartenance dans la classe puisque les adultes sont encouragés à travailler ensemble. Même les adultes qui ont de prime abord quelques réticences progressent plus vite après une période d’adaptation.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Pour ce qui est de l’aménagement physique de la classe, les centres ont réaménagé leurs locaux et ont même expérimenté quelques situations en dehors du local habituel. Des îlots de travail ont été créés et certaines classes ont été réaménagées pour accueillir des adultes travaillant déjà en projet ou pour le travail individuel. Des centres ont favorisé le jumelage afin de permettre aux enseignantes et enseignants de travailler en tandem quelques périodes par semaine. Dans ces centres, les adultes sont toujours avec les deux mêmes enseignants (français et mathématiques). Sur le plan de la pédagogie, la règle de trois, où l’adulte doit consulter deux autres sources (un copain, un ouvrage de référence) avant de demander l’aide de l’enseignant permet à l’adulte de développer son autonomie. De cette façon, le personnel enseignant ne se sent plus comme un donneur de réponses. De plus, la réalisation de courtes situations d’apprentissage facilite non seulement la gestion de classe, mais également la gestion des apprentissages. D’autres actions diverses ont été entreprises, comme des blocs horaires jumeaux et des classes communicantes en FBC et des situations d’apprentissage interdisciplinaires. Pour pallier les entrées et sorties variables, certains centres utilisent un guide des apprentissages destiné à l’adulte et le portfolio comme outil du suivi de l’adulte. Ailleurs, on opte pour une approche individualisée et différenciée. Finalement, les rencontres avec d’autres centres de la même région pour parler de la gestion de classe sont grandement appréciées.

**Besoins prioritaires**

* Développement des services complémentaires en soutien aux adultes.
* Modèles de gestion de classe (de groupe, individualisé et différencié).
* Maintien d’une moyenne annuelle de quinze adultes par classe.
* Aménagements physiques qui favorisent le travail d’équipe.
* Planification des ateliers et stratégies d’enseignement de groupe.

**Soutien et accompagnement du  
personnel enseignant par les CP**

**(Conseillères et conseillers pédagogiques)**

Les besoins en termes de soutien au personnel enseignant sont énormes. Les conseillères et conseillers pédagogiques éprouvent le même sentiment que celui exprimé par le personnel enseignant et les gestionnaires. Il s’agit d’un sentiment d’incertitude provoqué par la non‑communication de la date d’implantation obligatoire et par le manque d’information et de formation sur le processus d’évaluation. Cette incertitude se traduit par des demandes urgentes de formation et d’information qui permettront aux conseillères et conseillers pédagogiques de soutenir et d’accompagner efficacement le personnel enseignant.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Là où cela a été possible, la mise en place de tables régionales ou de réseaux, le partage des tâches (évaluation, matériel) entre les conseillères et conseillers pédagogiques et les commissions scolaires ainsi que la libération à certaines périodes ont permis d’accorder un meilleur soutien au personnel enseignant.

**Besoins prioritaires**

* Ajout de soutien pédagogique par matière.
* Formations spécifiques pour les conseillères et conseillers pédagogiques en amont de celles du personnel enseignant.
* Accompagnement et validation des actions entreprises.
* Utilisation d’un langage commun.
* Équipement informatique de base pour tous.
* Mise sur pied d’un réseau provincial des conseillères et conseillers pédagogiques FGA.
* Participation aux rencontres nationales.
* Stratégie à long terme et plan d’action pour l’implantation.

**Cheminement de l’adulte dans une approche par compétences**

**(Personnel enseignant et conseillères et conseillers pédagogiques)**

De manière générale, le personnel enseignant et les conseillères et conseillers pédagogiques s’entendent pour dire que les programmes de la FBC permettent une approche très motivante pour les adultes, même si ceux-ci ont parfois besoin d’un peu de temps pour s’adapter à cette nouvelle réalité. Puisque l’on travaille à partir de leurs intérêts et de leur vécu, les adultes sont plus persévérants. En classe, le groupe s’autodiscipline et on remarque beaucoup d’entraide. Les adultes sont plus actifs et s’engagent davantage dans leur projet de formation; il y a moins d’abandons. Enfin, les outils d’évaluation en cours d’apprentissage permettent à l’adulte de prendre conscience de ses progrès. Pour le personnel enseignant et les conseillères et conseillers, le renouveau pédagogique a imposé un temps de réflexion et apporté un vent de fraîcheur.

**Actions ou stratégies efficaces mises en place par les centres**

Les nouveaux aménagements physiques favorisent un meilleur développement des compétences polyvalentes, par exemple la possibilité de travailler en îlots dans plusieurs matières. Certaines personnes ont opté pour le jumelage des matières, par exemple informatique et français, menuiserie et mathématique, etc. D’autres ont implanté l’enseignement en tandem*.* Beaucoup de petites actions pédagogiques diversifiées s’inscrivant dans une approche par compétences ont été posées : enseignement individualisé, capsules disciplinaires en groupe, jeux-questionnaires, etc.

**Besoins prioritaires**

* Aide-mémoire ou guide pour la gestion des entrées et sorties (pour les adultes qui reviennent après avoir quitté un centre).
* Matériel : exemples concrets, situations adaptées aux catégories d’âge.
* Rencontres individuelles ou périodes de tutorat avec les adultes pour leur suivi.

**Résumé**

L’implantation de la formation de base commune a été durement influencée par son report sans date qui a supprimé le sentiment d’urgence et, par le fait même, diminué la motivation de certains groupes. Par contre, les centres qui ont commencé ou poursuivi l’implantation ont noté d’importants bienfaits liés à cette nouvelle approche : motivation maintenue, participation notable et réussite des adultes favorisée. Par contre, la tâche du personnel enseignant et des conseillères et conseillers pédagogiques a pris de l’ampleur et les directions de centres ont dû mobiliser temps et ressources pour s’assurer d’une implantation réussie. Heureusement, l’aide financière a été un agent facilitateur puisqu’elle a permis d’embaucher de nouvelles ressources, d’offrir des formations de qualité, de créer du nouveau matériel, d’acheter de meilleurs équipements, etc.

Ce qui ressort également de la consultation, c’est que chaque centre a sa réalité propre et des besoins spécifiques. La souplesse dans la gestion des ressources financières paraît donc primordiale, bien qu’elle se doive de demeurer transparente.

Par ailleurs, il semble clair que les centres ont besoin d’aide et davantage de soutien de la part du Ministère quant aux évaluations, à la conception de matériel et aux nouvelles méthodes de travail, que ce soit en gestion de classe, en soutien ou en organisation scolaire. Beaucoup de centres aimeraient avoir accès à des modèles de gestion ou d’organisation pédagogique.

**Besoins prioritaires**

Après ce portrait de la situation, voici quelques solutions à envisager. Cette section vise l’amélioration du travail du personnel enseignant, des conseillères et conseillers pédagogiques et des gestionnaires. Il est à noter que l’objectif du présent rapport vise principalement à dresser un portrait de la situation. La suite des travaux consiste à mettre en place les mesures nécessaires et à identifier les instances responsables de leur réalisation. Des recommandations détaillées ainsi qu’une stratégie d’implantation locale, régionale et nationale seront présentées au Ministère dans les meilleurs délais.

À court terme

* Fixer et communiquer une date qui confirme l’implantation du renouveau pédagogique.
* Élaborer un calendrier avec les fermetures des codes SAGE.
* Baliser l’évaluation et outiller le personnel enseignant et les conseillères et conseillers pédagogiques à cet effet.
* Créer un réseau provincial de conseillères et conseillers pédagogiques propre à la FGA et soutenu par le MELS.

À moyen terme

* Créer une adresse courriel (fbcaide@.qc.ca) et mandater une ressource nationale pour répondre rapidement à toutes les questions (production de matériel, gestion de classe, évaluation, etc.).

À long terme

* Conclure une entente avec Emploi-Québec pour permettre aux centres d’offrir aux adultes une formation plus complète et mieux adaptée.
* Maintenir les rencontres nationales.
* Poursuivre l’expérimentation du projet des centres en réseau.

De façon constante

* Maintenir l’aide financière pour l’implantation du renouveau pédagogique.
* Poursuivre l’accompagnement adapté aux besoins des centres.
* Présenter des modèles d’organisation scolaire.
* Maintenir l’offre de formation du MELS.

**Annexe 1**

**Cahier préparatoire**

1. La Fédération autonome de l’enseignement (FAE) et la Fédération des syndicats de l’enseignement (FSE). [↑](#footnote-ref-1)
2. La Table des responsables de l’éducation des adultes et de la formation professionnelle du Québec (TREAQFP),l’Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) et l’Association québécoise des intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA). [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir l’annexe 1. [↑](#footnote-ref-3)